

Nombre de conseillers titulaires : 153

Nombre de conseillers présents : 100

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre d'absents excusés : 35

1 – Administration Générale

• Désignation d'un adjoint au maire

Vote à bulletin secret. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 118 / Bulletins blancs et nuls : 7

Florence MERCERON a obtenu 110 voix,

Jacques GALLARD a obtenu 1 voix

Suite à ces résultats, le Conseil Municipal, a proclamé Florence MERCERON élue au poste d'adjoint au maire de Montrevault-sur-Èvre au 19ème rang.

2 – Finances

• Vote des taux fiscaux 2019

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, le vote des taux des taxes directes locales pour 2019 comme suit :

MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	
	Taux
Taxe d' Habitation	20,21%
Taxe Foncière (bâti)	15,83%
Taxe Foncière (non bâti)	43,09%

• Approbation des comptes de gestion 2018

Le Conseil Municipal vote à la majorité des membres présents, l'approbation des comptes de gestion 2018 listés ci-dessous :

Budget Général n° 280

Budget Lotissements n° 281

Budget Pôle Santé n° 282

Budget Caisse des Écoles n° 286

Budget Assainissement Collectif n° 285

Budget Assainissement Non Collectif n° 289

et déclare que lesdits comptes de gestion, dressés pour l'exercice 2018 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

• Vote du compte administratif 2018 – Budget Général

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le compte administratif 2018 du budget général résumé ci-dessous :

BUDGET GÉNÉRAL				
COMPTE ADMINISTRATIF 2018		DEPENSES	RECETTES	SOLDE EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	14 568 989,66	16 084 033,41	1 515 043,75
	INVESTISSEMENT	4 955 852,59	5 788 590,86	832 738,27
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT		2 059 587,26	2 059 587,26
	INVESTISSEMENT		1 182 745,54	1 182 745,54
RESTES A REALISER N-1	INVESTISSEMENT			-
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	14 568 989,66	18 143 620,67	3 574 631,01
	INVESTISSEMENT	4 955 852,59	6 971 336,40	2 015 483,81
TOTAL CUMULE	GLOBAL	19 524 842,25	25 114 957,07	5 590 114,82

• **Vote du compte administratif 2018 – Budget Lotissements**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le compte administratif 2018 du budget lotissements résumé ci-dessous :

BUDGET LOTISSEMENT				
COMPTE ADMINISTRATIF 2018		<u>DEPENSES</u>	RECETTES	<u>SOLDE EXECUTION</u>
<u>REALISATIONS DE L'EXERCICE</u>	FONCTIONNEMENT	415 845,21	415 844,87	-0,34
	INVESTISSEMENT	221 015,73	235 177,85	14 162,12
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT		155 861,46	155 861,46
	INVESTISSEMENT	1 202 683,85		-1 202 683,85
RESTES A REALISER N-1	INVESTISSEMENT			
<u>RESULTAT CUMULE</u>	FONCTIONNEMENT	415 845,21	571 706,33	155 861,12
	INVESTISSEMENT	1 423 699,58	235 177,85	-1 188 521,73
TOTAL CUMULE	GLOBAL	1 839 544,79	806 884,18	-1 032 660,61

• **Vote du compte administratif 2018 – Budget Pôle Santé**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le compte administratif 2018 du budget pôle santé résumé ci-dessous :

BUDGET POLE SANTÉ				
COMPTE ADMINISTRATIF 2018		<u>DEPENSES</u>	RECETTES	<u>SOLDE EXECUTION</u>
<u>REALISATIONS DE L'EXERCICE</u>	FONCTIONNEMENT	130 616,43	118 708,61	-11 907,82
	INVESTISSEMENT	54 261,41	55 829,97	1 568,56
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT		-	0,00
	INVESTISSEMENT	4 453,64		-4 453,64
RESTES A REALISER N-1	INVESTISSEMENT			0,00
<u>RESULTAT CUMULE</u>	FONCTIONNEMENT	130 616,43	118 708,61	-11 907,82
	INVESTISSEMENT	58 715,05	55 829,97	-2 885,08
TOTAL CUMULE	GLOBAL	189 331,48	174 538,58	-14 792,90

• **Vote du compte administratif 2018 – Budget Assainissement Collectif**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le compte administratif 2018 du budget assainissement collectif résumé ci-dessous :

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF				
COMPTE ADMINISTRATIF 2018		<u>DEPENSES</u>	RECETTES	<u>SOLDE EXECUTION</u>
<u>REALISATIONS DE L'EXERCICE</u>	FONCTIONNEMENT	920 052,70	899 799,15	-20 253,55
	INVESTISSEMENT	511 615,24	516 847,29	5 232,05
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT		149 442,94	149 442,94
	INVESTISSEMENT		376 331,72	376 331,72
RESTES A REALISER N-1	INVESTISSEMENT			0,00
<u>RESULTAT CUMULE</u>	FONCTIONNEMENT	920 052,70	1 049 242,09	129 189,39
	INVESTISSEMENT	511 615,24	893 179,01	381 563,77
TOTAL CUMULE	GLOBAL	1 431 667,94	1 942 421,10	510 753,16

• **Vote du compte administratif 2018 – Budget SPANC**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le compte administratif 2018 du budget SPANC résumé ci-dessous :

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF				
COMPTE ADMINISTRATIF 2018		<u>DEPENSES</u>	RECETTES	<u>SOLDE EXECUTION</u>
<u>REALISATIONS DE L'EXERCICE</u>	FONCTIONNEMENT	10 160,77	10 438,00	277,23
	INVESTISSEMENT			0,00
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT	4 398,88		-4 398,88
	INVESTISSEMENT			0,00
RESTES A REALISER N-1	INVESTISSEMENT			0,00
<u>RESULTAT CUMULE</u>	FONCTIONNEMENT	14 559,65	10 438,00	-4 121,65
	INVESTISSEMENT			0,00
TOTAL CUMULE	GLOBAL	14 559,65	10 438,00	-4 121,65

• **Affectation des résultats 2018 – Budget Général**

Le Conseil Municipal vote à la majorité des membres présents, l'affectation suivante :

Affectation du déficit d'investissement 2018 : 0,00 €

Affectation pour travaux d'investissement 2019 : 2 000 000,00 €

SOIT :

- Section d'investissement 2019 :

art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 2 000 000,00 €

- Section de fonctionnement 2019 :

art 002 résultat de fonctionnement reporté : + 1 574 631,01 €

• **Affectation des résultats 2018 – Budget Pôle Santé**

Le Conseil Municipal vote à la majorité des membres présents, l'affectation suivante :

Affectation du déficit d'investissement 2018 : 0,00 €

Affectation pour travaux d'investissement 2019 : 0,00 €

SOIT :

- Section d'investissement 2019 :

art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 0,00 €

- Section de fonctionnement 2019 :

art 002 résultat de fonctionnement reporté :- 11 907,82 €

• **Affectation des résultats 2018 – Budget Assainissement Collectif**

Affectation du déficit d'investissement 2018 : 0,00 €

Affectation pour travaux d'investissement 2019 : 0,00 €

SOIT :

- Section d'investissement 2019 :

art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 0,00 €

- Section de fonctionnement 2019 :

art 002 résultat de fonctionnement reporté : + 129 189,39 €

• **Affectation des résultats 2018 – Budget SPANC**

Affectation du déficit d'investissement 2018 : 0,00 €

Affectation pour travaux d'investissement 2019 : 0,00 €

- Section de fonctionnement 2019 :

art 002 résultat de fonctionnement reporté : - 4 125,65 €

• **Validation plan de financement Périscolaire/Bibliothèque/Restauration Scolaire à La Boissière sur Èvre**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, la modification du plan de financement du projet de bâtiment Périscolaire/Bibliothèque/Restauration Scolaire à La Boissière sur Èvre afin d'y intégrer la demande de subvention pour le Pacte Régional pour la Ruralité :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT	Co-financeurs	TOTAL
Études de MOE	42 500,00 €	Apport Public	
Études annexes	30 000,00 €		
Travaux	350 000,00 €	- État (DETR - seulement sur dépenses éligibles)	98 780,50 €
		- État (DSIL)	190 125,00 €
		- Région des Pays de la Loire (PRR)	42 250,00 €
		- Département	
		- Europe	
		Autofinancement	91 344,50 €
TOTAL HT	422 500,00 €	TOTAL	422 500,00 €

• **Validation plan de financement Périscolaire/Mairie/Bibliothèque à Saint Rémy en Mauges**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le plan de financement du projet de Mairie, Périscolaire/Bibliothèque pour la commune déléguée de Saint Rémy en Mauges afin d'y intégrer la demande de subvention pour le Pacte Régional pour la Ruralité :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT	Co-financeurs	TOTAL
Études de MOE	77 500,00 €	Apport Public	
Études annexes	50 000,00 €		
Travaux	700 000,00 €	- État (DETR - seulement sur dépenses éligibles)	204 822,80 €
		- État (DSIL)	372 375,00 €
		- Région des Pays de la Loire (PRR)	50 000,00 €
		- Département	
		- Europe	
		Autofinancement	200 302,20 €
TOTAL HT	827 500,00 €	TOTAL	827 500,00 €

3 – Achats/Marchés publics

• **Attribution et autorisation de signature de l'accord-cadre Contrôle Technique/SPS**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la majorité des membres présents, les accords-cadres comme suit :

Lots	Nombre d'entreprises ayant déposées une offre	Montant maximum cumulé sur 3 ans	Montant maximum par année	Attributaire	Montant estimatif de l'offre (calculé sur la base des opérations bâtiments pour les années 2019 et 2020)
Lot 1	3	110 000 € HT	1ère année : 40 000 € HT 2ème année : 35 000 € HT 3ème année : 35 000 € HT	<u>QUALICONSULT SECURITE</u>	9 241,50 € HT
Lot 2	6	110 000 € HT	1ère année : 40 000 € HT 2ème année : 35 000 € HT 3ème année : 35 000 € HT	<u>QUALICONSULT SECURITE</u>	4 349,00 € HT

Et retient le classement des offres suivant :

- Pour le lot n° 1 : 1 - QUALICONSULT SECURITE 2 - BUREAU VERITAS CONSTRUCTION 3 - BUREAU ALPES CONTROLES

- Pour le lot n° 2 : 1 - QUALICONSULT SECURITE 2 - BUREAU VERITAS CONSTRUCTION 3 - ISB 4 - ATAE 5 - BTP CONSULTANTS 6 - PRESENTS

• **Transformation d'un logement en BCD à l'école publique de Montrevault - Attribution et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la majorité des membres présents, les marchés comme suit :

- Pour le lot n° 1 - Démolition, maçonnerie, VRD à l'entreprise Morinière Frères pour un montant total de 66 667,01 € HT (solution de base)

- Pour le lot n° 2 - Ravalement à l'entreprise Sud Loire Projection pour un montant total de 28 016,49 € HT (solution de base + variante exigée n°3)

- Pour le lot n° 3 - charpente bois à l'entreprise Pavageau Pastre pour un montant total de 6 026,59 € HT (solution de base)

- Pour le lot n° 4 - couverture ardoises à l'entreprise Sicot Couverture pour un montant total de 17 765,41 € HT (solution de base)

- Pour le lot n° 5 - Menuiseries extérieures bois à l'entreprise Pavageau Pastre pour un montant total de 20 574,04 € HT (solution de base)

- Pour le lot n° 6 - Cloisons sèches - menuiseries intérieures à l'entreprise Usureau pour un montant total de 31 000,00 € HT (solution de base)

- Pour le lot n° 7 - Plafonds suspendus à l'entreprise Tremelo pour un montant total de 9 889,56 € HT (solution de base + variante exigée n°5)

- Pour le lot n°8 - Peinture – revêtements de sols souples à l’entreprise Norbert Paillat pour un montant total de 16 500,00 € HT (solution de base)
- Pour le lot n° 9 - Plomberie sanitaires – ventilation – chauffage à l’entreprise Bordron Associés pour un montant total de 15 953,98 € HT (solution de base)
- Pour le lot n° 10 – Électricité courants forts et faibles à l’entreprise Bordron Associés pour un montant total de 12 809,24 € HT (solution de base)

Soit un montant total de travaux attribué à 223 890,29 € HT

Et retient le classement des offres suivant :

pour le lot n° 1 : 1- MORINIERE FRERES 2- BOISSEAU

pour le lot n° 2 : 1- SUD LOIRE PROJECTION 2 - BENAITEAU 3- BOISSEAU

pour le lot n° 3 : 1- PAVAGEAU PASTRE 2 – VERON DIET

pour le lot n° 4 : 1- SICOT COUVERTURE

pour le lot n° 5 : 1- PAVAGEAU PASTRE 2 – PEAU 3 – ATELIER BOUESNARD 4 – DELION

pour le lot n° 6 : 1- USUREAU

pour le lot n° 7 : 1-TREMELO 2 – PLAFISOL 3 - APM

pour le lot n° 8 : 1- NORBERT PAILLAT 2- DECOR MOREAU

pour le lot n° 9 : 1- BORDRON ASSOCIES

pour le lot n° 10 : 1- BORDRON ASSOCIES 2- COUDRAIS

• Extension du commerce du Fief-Sauvin - Approbation de l’avant-projet définitif

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, l’avant-projet définitif (APD) relatif aux travaux d’extension du commerce du Fief-Sauvin et arrête le coût des travaux à 148 500 € HT.

• Démolition / reconstruction du préau de l’école élémentaire de Montrevault - Validation du programme

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le programme des travaux consistant en :

- la démolition du préau existant (environ 190 m²),
- la reconstruction à l’identique (charpente sur ossature bois, couverture ardoises, reprise de maçonnerie, zinguerie) et arrête l’enveloppe prévisionnelle des travaux à 87 000 € HT compris dans une enveloppe opération de 101 666,66 € HT.

• Accord-cadre pour l’entretien des terrains de sport engazonnés - Autorisation de signature

Le Conseil Municipal autorise à la majorité des membres présents, la signature de l’accord-cadre pour l’entretien des terrains de sport engazonnés comme suit :

Lots	Nombre d’entrepris es ayant déposées une offre	Montants minimum cumulés sur 3 ans	Montants maximum cumulés sur 3 ans	Attributaire	Montant estimatif de l’offre (calculé sur la base des entretiens mécaniques et fournitures pour un an)
Lot 1	3	60 000 € HT	150 000 € HT	SAS SOTREN	24 525,00 € HT
Lot 2	3	22 500 € HT	90 000 € HT	VERALIA	17 276,50 € ht

• Travaux d’assainissement pour l’année 2019 - Validation du programme

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le programme des travaux pour les communes déléguées de La Salle et Chapelle Aubry, Le Fief-Sauvin et La Chaussaire consistant en :

- la mise en séparatif du réseau unitaire existant ainsi que les branchements,
- l’étude pour la déconnexion des eaux pluviales pour la rue de la Loire à la Chaussaire, et arrête l’enveloppe prévisionnelle des travaux à 1 141 000 € HT compris dans une enveloppe opération de 1 231 000 € HT.

4 – Ressources Humaines

• Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, la modification du

tableau des effectifs ci-après :

Poste	N°	Statut	Grade	Nombre	Durée Hebdoma- daire de Service	Objet	Date	Motif
Animateur Piste Routière	0319EPM01	Non permanent	Adjoint d'animation	2	12/35 ^e	création	Du 1 ^{er} avril au 21 juin 2019	Accroissement saisonnier d'activité

• **Convention de mise à disposition avec l'École de Musique**

Le Conseil Municipal autorise à la majorité des membres présents, la signature de la convention de mise à disposition d'un agent pour l'École de Musique.

• **Convention avec Beaupréau-en-Mauges pour la création d'un service informatique commun**

Le Conseil Municipal autorise à la majorité des membres présents, la signature de la convention pour la création d'un service informatique commun avec Beaupréau-en-Mauges.

5 – Aménagement du territoire

• **Avis sur le projet de PLU arrêté de Beaupréau-en-Mauges**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le Plan Local d'Urbanisme de Beaupréau-en-Mauges avec pour réserve de prendre en considération un juste équilibre de la fonction éducative et d'envisager une réflexion collective sur le sujet à l'échelle des Mauges.

6 – Tourisme

• **Adhésion à la Fondation du Patrimoine**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, de valider l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 600 € au titre de l'année 2019.

7 – Affaires scolaires

• **Frais de scolarisation 2018/2019 pour les enfants domiciliés hors commune**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, de fixer les coûts par élève des écoles publiques de Montrevault-sur-Èvre pour l'année 2018-2019 à 1 218 euros pour un élève en pré-élémentaire et à 335 euros pour un élève en élémentaire (ou ULIS).

• **Participation scolarisation extérieure pour la commune de Chemillé**

Le Conseil Municipal accepte à la majorité des membres présents, de participer aux frais de scolarité pour un enfant de l'École Saint Pierre de Chemillé pour un montant de 226,20€.

8 – Enfance/Jeunesse

• **Tarifs des camps et séjours 2019**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, les tarifs proposés ci-après :

Tarifs des camps Enfance

QF	Séjour Cirque ND des Mauges – Jallais		Pont Caffino Maisdon s/ Sèvre		Turmelière Liré		Tépacap ! Le Mans (72)		Bouëssé la Garennes Mûrs-Erigné	
	24 enfants		24 enfants		24 enfants		20 enfants		24 enfants	
	M/È	Hors M/È	M/È	Hors M/È	M/È	Hors M/È	M/È	Hors M/È	M/È	Hors M/È
0-300	64	77	82	98	79	94	81	98	85	102
301-600	71	86	91	109	87	105	90	108	95	114
601-900	79	95	101	122	97	117	100	121	105	126
901-1200	88	106	113	135	108	130	112	134	117	140
1201-1500	98	118	125	150	120	144	124	149	130	156
1501-1800	108	129	138	165	132	158	136	164	143	172
1801-2100	119	142	151	182	145	174	150	180	157	189
> 2101	130	157	166	200	160	192	165	198	173	208

Tarifs des séjours Jeunesse

QF	Pêcheur		Itinérance Angers		Mer Notre-Dame de Monts		Tépacap ! - Le Mans	
	12 jeunes		12 jeunes		12 jeunes		24 jeunes	
	M/È	Hors M/È	M/È	Hors M/È	M/È	Hors M/È	M/È	Hors M/È
0-300	31	37	39	47	42	50	83	99
301-600	34	41	44	52	47	56	92	110
601-900	38	46	49	58	52	62	102	122
901-1200	42	51	54	65	58	69	113	136
1201-1500	47	56	60	72	64	77	126	151
1501-1800	52	62	66	79	70	84	139	166
1801-2100	57	68	73	87	77	93	152	183
> 2101	63	75	80	96	85	102	168	201

9 – Social

• Subvention repas des aînés

Le Conseil Municipal attribue à la majorité des membres présents, le versement de la subvention comme présenté ci-après :

Commune déléguée	Subvention 2019	ASSOCIATION
Puiset-Doré	1 461	AEP
Chaudron en Mauges	2 736	FAMILLES RURALES
La Salle et Chapelle Aubry	1 934	CLUB DE L'AMITIÉ
La Boissière sur Evre	782	CLUB 3ème AGE
Saint Quentin en Mauges	2 037	FAMILLES RURALES
La Chaussaire	1 131	CLUB 3ème AGE
St Pierre Montlimart	5 369	CLUB DES RETRAITÉS MONTLIMARTOIS
Montrevault	1 873	COMITÉ DES FÊTES
Le Fuiet	2 859	FAMILLES RURALES
Le Fief Sauvín	2 304	FAMILLES RURALES
St Rémy en Mauges	3 024	FAMILLES RURALES

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Mardi 23 Avril 2019 à 20 heures 30